

# Saint-Paul-en-Forêt



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



L'Echo du Clocher

Bulletin Municipal n°58

# SOMMAIRE

## 3 Le mot du Maire

## 4-5 St-Paul pratique

Informations Pratiques - Numéros utiles  
Nos artisans - Nos commerçants  
Nos hébergements  
Nos producteurs



## 6-19 L'activité Municipale

Les Actualités  
Le Budget  
Les Travaux  
Les Commémorations



## 20-25 Evènementiel et culture

La Médiathèque  
Les Evènements culturels  
Les Festivités

## 26-28 Jeunesse

L'Ecole  
L'Accueil de Loisirs

## 29-36 La Vie Associative

## 37-40 Pays de Fayence

L'Office du Tourisme Intercommunal  
L'Eau et les déchets en Pays de Fayence  
La Maison Intercommunale de la Petite Enfance et Famille  
La Maison France Service



## 41 Expression libre

Le Mot de l'Opposition  
Le Mot de la Majorité

## 42 Etat-Civil

## 43 Démarches Administratives

L'éditeur : Commune de Saint-Paul-en-Forêt,  
154 place du champ de foire, 83440 SAINT-PAUL-EN-FORET  
Le Directeur de la publication : Nicolas MARTEL, Maire de Saint-Paul-en-Forêt  
Le Rédacteur en chef : Myriam ROBBE  
Le Concepteur graphique : Natacha ROPION  
Impression : Imprim'Sud 83440 TOURRETTES  
Les contributeurs photos : Mairie de Saint-Paul-en-Forêt

Toute reproduction même partielle est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la  
Commune de Saint-Paul-en-Forêt.

Publication annuelle éditée à 1200 ex sur papier PEFC  
Numéro ISSN : 2743-7299 / Dépôt légal à parution :  
Mairie de Saint-Paul-en-Forêt, 154 place du champ de foire,  
83440 SAINT-PAUL-EN-FORET / 04 94 39 08 80 /  
accueil@saintpaulenforet.fr

## LE MOT DU MAIRE

*Chères Saint-Pauvoises,  
Chers Saint-Pauvois,*



En ce début d'année 2026, je tiens à vous adresser, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour vous et vos proches.

L'année 2025 s'est achevée sur une reconnaissance importante pour notre commune avec l'obtention de la deuxième fleur du label Villes et Villages Fleuris. Cette distinction vient saluer le travail engagé par la municipalité, les services communaux et l'ensemble des acteurs locaux en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'entretien des espaces publics et du respect de notre environnement. Elle récompense une action collective menée dans la durée, au service de tous.

Par ailleurs, la commune a engagé les premières étapes du projet d'extension du groupe scolaire, répondant à des besoins identifiés depuis plusieurs années. Ce projet s'inscrit dans la continuité des réflexions menées autour de l'accueil des enfants et du fonctionnement des équipements scolaires, en lien avec les services de l'Éducation nationale et les partenaires institutionnels.

Ces actions traduisent la volonté constante de la municipalité d'agir avec sérieux et responsabilité, dans le respect des compétences communales et des équilibres budgétaires, tout en restant à l'écoute des habitants.

Je souhaite que cette nouvelle année soit placée sous le signe du respect, du dialogue et de l'engagement citoyen, valeurs essentielles à la vie démocratique locale.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

*Nicolas MARTEL*



## INFORMATIONS PRATIQUES - NUMEROS UTILES

### SERVICES

#### MAIRIE

04 94 39 08 80

[accueil@saintpaulenforet.fr](mailto:accueil@saintpaulenforet.fr)

Horaires d'ouverture :

Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service urbanisme sur rendez vous

#### POLICE MUNICIPALE

04 94 67 03 20

06 37 93 74 17

#### ECOLE

04 94 76 37 31

#### PERISCOLAIRE

06 37 49 34 62

#### ACCUEIL DE LOISIRS

##### ODEL

06 73 62 85 58

#### MEDIATHEQUE

04 94 70 19 97

#### LA POSTE RELAIS

« L'Arche de Iyly »

06 52 71 08 82



#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

04.94.76.02.03

Déchets/Environnement

04 94 85 93 89

Eau et Assainissement

04 94 85 30 50

Collecte des Encombrants

04 94 85 93 89

France services



#### MAISON FRANCE SERVICE

04 94 39 09 10

[france-services@cc-paysdefayence.fr](mailto:france-services@cc-paysdefayence.fr)

### SANTÉ

#### INFIRMIERES

BASSOUR Fathia

06 50 78 03 82

BOURDEAU Chloé

06 67 58 34 06

LAMERET Emeraude

06 45 86 79 36

SERNA-ZUCCHERI Sylvia

06 62 92 17 45

SERRAT Jacqueline

06 61 36 46 95

#### KINESITHERAPEUTE

BOUNAT Ursula 07 68 95 08 71

#### OSTEOPATHE

LEPORATI Rayane 06 48 26 41 13

DHOBIE Emma 06 27 09 93 67

#### PSYCHOLOGUES & NEUROPSYCHOLOGUE

LAS DIT PEISSON Maude 06 64 60 31 26

PARTIOT Nathalie 06 63 90 56 82

#### THERAPEUTE EN PSYCHOLOGIE & MEDECINES ALTERNATIVES

GRIM océane 06 34 12 21 35 ([crenolibre.fr](http://crenolibre.fr))

#### ORTHOPHONISTE

GOZNIAK Mélanie 06 31 06 62 29

# NOS COMMERCANTS & ARTISANS

## RESTAURATIONS, TRAITEURS & PRODUITS DE BOUCHE

### **SNACK-BAR**

**La Galinette** 06 60 10 56 41

### **PIZZA À EMPORTER**

**Basilico** 04 94 47 04 89

### **TRAITEUR, EPICERIE FINE, CHARCUTERIE PAIN ET VIENNOISERIE (Restaurant saisonnier)**

**Au Bec Fin** 04 94 76 30 71 / 06 35 54 44 26

### **EPICERIE DU CENTRE VILLAGE**

(changement à venir)

### **TRAITEUR MIGNARDISES**

**O bouchées Gourmandes** 07 68 11 78 34

### **PATISSERIES SUR COMMANDE**

**Aux Douces Sœurs** 06 30 88 29 37

### **ATELIER CRÉATIF PATISSERIE & COSMÉTIQUE**

**Hormé** 06 86 72 89 10

## BOUTIQUE CADEAUX & SOUVENIRS

L'Arche de Lylly  
devient l'Arche de Saint-Paul

## NOS HÉBERGEMENTS

**La Salamandre en Provence**  
06 62 29 64 73

**Les Roches de Baudisset**  
06 46 19 23 19

**Lou Pero Mousco**  
04 94 76 30 46

**Chambre d'hôtes Cedar**  
06 42 98 78 37

**Les Ecrins du Lac**  
07 86 97 75 75

**Roulotte de charme  
et Mas La Brindille**  
06 75 48 67 98

**Le Mas du Vieux Chêne**  
06 27 30 07 65

**Villa Akuna Matata**  
06 21 48 13 50

**Camping Le Parc \*\*\*\***  
04 94 76 15 35

## ESTHÉTIQUE & BIEN-ÊTRE

**Le Salon d'Audrey**  
06 31 42 11 85

**May Rose Beauté**  
06 02 51 80 18

**Beauté Origï'Nails**  
06 87 11 33 00

**Sab Microblading**  
06 42 05 00 24

**Evena Institut**  
06 61 36 06 67

**C'Nergie**  
06 52 63 23 32

**Ô Douceurs Magiques**  
06 28 48 39 49

**ALISSON coiffure (à domicile)**  
06 31 20 31 97

**Nature en conscience**  
06 49 77 96 13

## ARTISANS & SERVICES

**AGENCE IMMOBILÈRE**  
Immowood 06 24 39 55 15

**COUTURE**  
L'atelier de Chris 06 83 27 76 46

**COUVREUR ZINGUEUR**  
G6K Toitures 06 01 64 81 86

**EDUCATEUR CANINS &  
TAXI ANIMALIER**  
Uni O Canins 07 87 27 59 12

**CONCIERGERIE**  
R Key L Key 06 11 39 71 00

## NOS PRODUCTEURS

### **PRODUITS APICOLES**

**Daniel BRUN** 06 80 98 09 92  
**Antoine SHENCK** 04 94 76 37 90

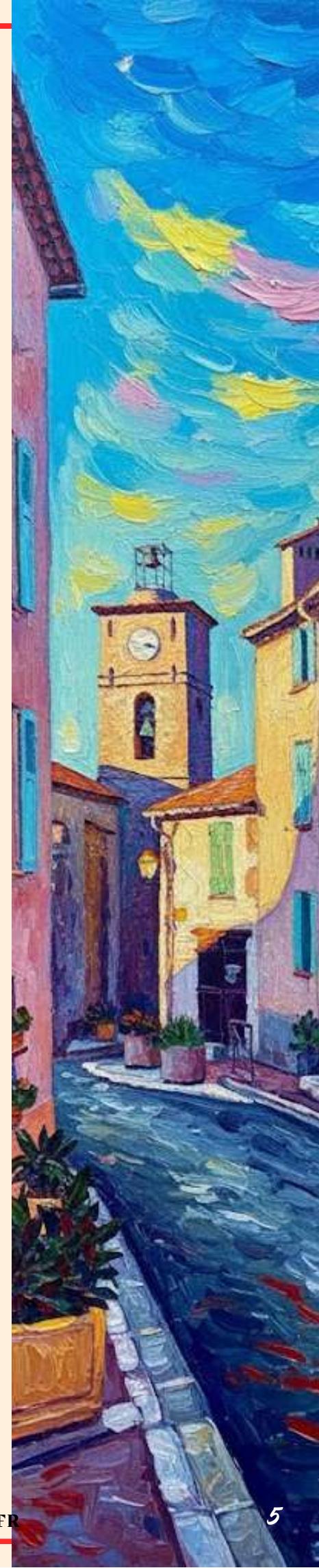
### **HERBES AROMATIQUES**

**Arômes en Provence** 06 49 77 96 13

### **PRODUITS DU TERROIR**

**Domaine de Trestaure**  
04 89 71 94 14 / 06 22 08 40 43

**"COMMERCANTS, ARTISANS, VOUS N'APPARAISSEZ PAS?  
CONTACTEZ LA MAIRIE POUR INTÉGRER LA PROCHAINE ÉDITION"**



# ACTIVITÉ MUNICIPALE

## EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE GELSONINO

Le projet d'**extension du groupe scolaire GELSONINO** progresse.

Le nouveau bâtiment accueillera un **réfectoire moderne** avec son **office de préparation, deux salles de classes de maternelle spacieuses et lumineuses, un dortoir ainsi que des sanitaires.**

La demande de **permis de construire déposée le 20 novembre 2025** est en cours d'instruction. Le groupe scolaire étant un **Établissement Recevant du Public** (de type R, catégorie 4), le dossier doit également être approuvé par la **Commission d'arrondissement d'accessibilité aux personnes handicapées** (séance du 16 décembre 2025). Un **poteau incendie** sera installé à l'intersection de la RD4 et du chemin des Écoles, en collaboration avec la **Régie des Eaux** de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, au titre de la **Défense Extérieure Contre l'Incendie**. Ce poteau améliorera la protection incendie de tout le quartier.

Le **plan de financement** a été actualisé par le Conseil Municipal le 4 décembre 2025 pour intégrer la **subvention** d'un montant de **300 000 €** attribuée par le **Conseil Départemental du Var** en date du 20 octobre 2025. Celle-ci vient s'ajouter aux **250 000 €** déjà octroyés à notre projet par le **Département** en **2023** au titre de **l'Aide aux Communes**. Une subvention d'un montant de 354 000 € sera sollicitée auprès de l'État en 2026, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

**CITTÀ Architectes**, Maître d'Œuvre de l'opération, **est en train de rédiger le Dossier de Consultation des Entreprises** (DCE) en vue du lancement du **marché de travaux**. Le premier **coup de pioche** devrait être donné au mois de **septembre 2026**, après l'attribution du marché.



## ADRESSAGE

Au cours de l'année 2025, l'Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, Monsieur Patrice TALLENT, a procédé à l'inventaire exhaustif de tous les chemins qui n'avaient jamais été dénommés, ainsi que de chaque bien bâti, présents sur le territoire communal.



Après consultation des riverains, le Conseil Municipal a dénommé chacun de ces chemins par délibération n°43/2025 en date du 30 octobre 2025, et chacun des biens bâtis a été numéroté.

Chaque Saint-Pauloise et chaque Saint-Paulois dispose désormais d'une adresse précise et référencée dans les bases de données nationales. C'est la garantie d'être secouru(e) rapidement en cas d'urgence médicale, de recevoir ses livraisons à bon port lors des commandes sur internet, d'être raccordé(e) simplement par les fournisseurs d'accès à la fibre, ou encore que ses invités arrivent à l'heure après avoir saisi votre adresse dans leur « GPS ».

Ces adresses précises, associées à une géolocalisation, ont été transmises à la Base Adresse Nationale (base de données d'État répertoriant l'ensemble du territoire français). À ce jour, seulement une commune sur deux a finalisé cet important travail dans le Département du Var.

La commune a commandé à la société spécialisée « Signature » environ 10 000 € de plaques de noms de rues et de numéros. Les plaques de rues sont en train d'être installées par les services techniques municipaux et les numéros sont en cours de distribution, accompagnés d'un courrier expliquant comment procéder simplement à son changement d'adresse en ligne.

# LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

**Le 14 octobre 2025, nous avons reçu la visite des experts du jury national du Label “Villes et Villages Fleuris”.**

**Suite à leur évaluation, nous sommes heureux de vous annoncer l’attribution d’une 2<sup>ème</sup> Fleur.**



## **Le label national de la qualité de vie et du bien-vivre durable**

Depuis 65 ans, le label Villes et Villages Fleuris accompagne les collectivités dans leur transition vers un cadre de vie plus harmonieux et durable.

Aujourd’hui, le label valorise une démarche globale d’amélioration du cadre de vie en intégrant des enjeux environnementaux majeurs : végétalisation des espaces publics, préservation des ressources naturelles, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique. Ces initiatives contribuent également à la mise en valeur du patrimoine, à l’implication citoyenne et au renforcement de l’attractivité résidentielle et touristique.

Plus qu’un simple label, il s’agit d’un outil structurant, une véritable feuille de route, qui permet aux communes de structurer, planifier et évaluer leurs politiques publiques d’aménagement. Ce processus est soutenu par un réseau de 2 000 experts territoriaux offrant un accompagnement local sur-mesure. Le label constitue ainsi une réponse concrète aux aspirations des habitants, conciliant qualité de vie et respect de l’environnement.

**avec CE LABEL, NOTRE VILLAGE S’INSCRIT dans une démarche exemplaire et innovante où nature et bien-être s’épanouissent en parfaite harmonie !**

NOUS SOMMES  
LABELLISÉS

**Villes et Villages  
Fleuris**



**Villes et Villages Fleuris**

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

# Réunion de la Prévention des Fraudes : Cybersécurité et Protection



**Le 28 Mars 2025, l'Assemblée Sociétaires de la Caisse Locale Pays de Fayence et le Crédit Agricole ont proposé une soirée d'information sur la cybersécurité et la prévention des fraudes.**

## 40 ANS DU CENTRE DE SECOURS de Saint-Paul-en-Forêt



**Le 12 juillet s'est déroulée la Cérémonie du 40 ème anniversaire du centre de secours des sapeurs pompiers de Saint-Paul-en-Forêt.**

## CHAMPIONNAT DE BOULES JEU PROVENÇAL



**Samedi 18 Octobre: Championnat du Var – Individuel Jeu Provençal**

**Sous le contrôle du Comité Départemental du Var  
et organisé par La Cantonale 83 Sport Boule**

**Compétition de boules ouverte à tous.  
176 joueurs sur les stades de St Paul en Forêt et Bagnols en Forêt.**



DÉBROUSSAILLER

UNE  
NÉCESSITÉ,  
UNE  
OBLIGATION !

INFORMATION SUR  
L'OBLIGATION LÉGALE  
DE DÉBROUSSAILLEMENT

## L'OBIGATION LEGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

**SAINT-PAUL-EN-FORÊT** La municipalité, très soucieuse des risques de feux de forêt, multiplie les actions pédagogiques sur ce sujet.

# Une séance d'information sur le débroussaillement

PAR C. GO. / SAINT-RAPHAEL@NICEMATIN.FR

**DANS LA SALLE** André Bagur, récemment, les Saint-Paulois étaient invités par le maire Nicolas Martel et l'équipe municipale à venir s'informer sur les obligations légales de débroussaillement (OLD). Les sapeurs-pompiers du Var, représentés par le commandant Petit et le lieutenant Martini, et les techniciens de l'association des communes forestières (COFOR) étaient présents pour fournir les recommandations nécessaires. Le rôle essentiel de la COFOR. Avec plus de 6 000 adhérents la Fédération nationale des Communes Forestières rassemble tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire. Cette association nationale porte des valeurs partagées par les élus forestiers à savoir la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques, le rôle central des élus dans la politique forestière territoriale et une vision de l'espace forestier comme atout du développement local. Son réseau d'associations départementales et d'unions régionales construit et met en œuvre sur le terrain des programmes innovants sur le bois énergie, le bois construction, la charte forestière, la formation...



Le public attentif. PHOTO C. GO.

### Comment bien débroussailler ?

Le public attentif lors de la présentation a ensuite posé beaucoup de questions et les réponses du maire, de la COFOR et des pompiers ont éclairé les citoyens sur la nécessité de bien débroussailler pour protéger au mieux les personnes et leurs biens. Rapelons qu'en France les obligations de débroussaillement sont particulièrement importantes dans les départements à risque d'incendie. La Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse en font bien sûr partie. Le débroussaillement est obligatoire pour toutes constructions situées à l'intérieur et à moins de 200 mètres des massifs forestiers,

landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.

En cas de non-respect de cette obligation, une amende pouvant atteindre 5 000 euros peut être appliquée.

Le débroussaillement autour des habitations, routes et autres installations ou équipements est la meilleure des protections car 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt, se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.

### « Une ceinture de sécurité »

« Débroussailler les abords de son habitation, c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt dans le but de se protéger, de protéger ses proches et ses biens, faciliter l'intervention des secours et d'épargner la biodiversité et son cadre de vie ».

Le débroussaillement consiste, sur une profondeur d'au moins 50 mètres autour de son habitation, à réduire la quantité de végétaux et à créer des discontinuités dans la végétation restante. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes et de mettre, si possible, à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas.

# Saint-Paul-en-Foret

## Recensement de la population 2026



Du 15 janvier au 14 février



**Vos réponses aujourd'hui  
construisent la vie locale de demain.**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026.  
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

**Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité  
à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.**

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

# LE BUDGET

Chiffres arrêtés  
au 12 décembre 2025

2025

## DEPENSES RÉALISÉES:

### FONCTIONNEMENT

**1 554 000 €**

**CHARGE DE PERSONNEL**  
**812 000 €**

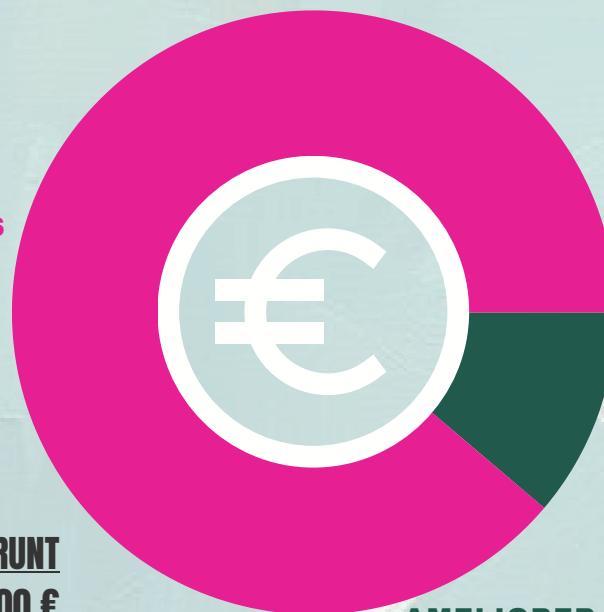
**REVERSEMENT DE FONDS  
DIVERS A L'ETAT**  
**228 500 €**

**CHARGE A CARACTERE  
GENERAL**  
**513 500 €**

### EMPRUNT

**99 000 €**

Reparti entre  
le budget  
**Fonctionnement**  
( Intérêt)  
et  
**Investissement**  
(Capital)



### INVESTISSEMENT

**196 100 €**

#### **AMELIORER LE CADRE DE VIE 2 700 €**

**Aire de sports**  
**Embellissement place du Champ de Foire**

**ENTREtenir le patrimoine bâti,  
la voirie, les espaces verts et  
l'éclairage public 115 100 €**

**Eclairage Public**  
**Signalisation**  
**Equipement et travaux bâtiments**  
**Voirie + logiciels divers**

**POURSUIVRE L'ENGAGEMENT AUPRES  
DES ENFANTS 78 300 €**

**Matériel informatique**  
**Projet d'extension du groupe scolaire**

## RECETTES

### FONCTIONNEMENT 1 698 400 €

**IMPÔTS**  
**1 191 000 €**

**DOTATIONS DE L'ETAT**  
**209 000 €**

**REVENUS DES IMMEUBLES**  
+ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
**93 000 €**

**CANTINE + GARDERIE**  
**47 000 €**

**VENTES IMMOBILIERES**  
**153 000 €**

**DIVERS**  
**5 400 €**

### INVESTISSEMENT 121 200 €

**OPERATIONS FINANCIERES**  
**59 000 €**

**SUBVENTIONS DEPARTEMENT**  
**62 200 €**  
Voirie 34 700 €  
Radars pédagogiques 17 000 €  
Matériel informatique école 9 500 €  
Matériel CCFF 1000 €

## DÉPÔT ILLÉGAL DE DÉCHETS

La prolifération anarchique des épaves et des dépôts illégaux de déchets constitue une nuisance pour l'environnement et porte atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.



## STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.

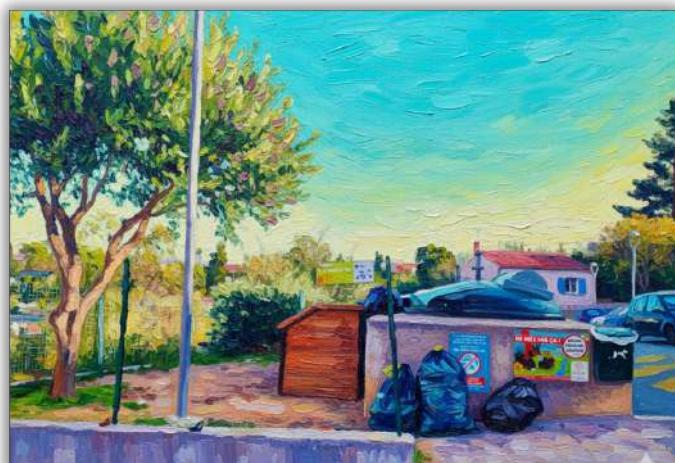
### INTERDICTION DES CHIENS DEVANT LE GROUPE SCOLAIRE

#### ARRÊTÉ MUNICIPAL N°AG-2023/03

La présence de tout chien est interdite dans un rayon de 50 mètres autour du groupe scolaire GELSONINO, les jours d'école, de 08h15 à 08h45 et de 16h15 à 16h45.



Chiens guides ou chiens d'assistance uniquement



Le principe général de responsabilité est que « tout producteur ou détenteur est responsable de la gestion de ses déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale, même lorsque le déchet est transféré à des fins de traitement à un tiers » (Art. L.541-2 du code de l'environnement).

L'article L. 541-3 du code de l'environnement confère aux maires le pouvoir de police nécessaires pour assurer l'élimination des déchets.

Les articles R.632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68€ à 1500€ les dépôts de déchets.



# Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

## Avant de partir en vacances

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, ...). Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence. Transférez vos appels sur votre téléphone fixe ou une autre ligne. Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio... Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

### Opération Tranquillité Vacances

Vous pouvez signaler votre absence au policier Municipal ou à la brigade de gendarmerie de Fayence. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur Internet : rendez-vous sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).



#### Les numéros utiles :

Composez le 112

Police municipale Saint-Paul-en-Forêt:  
06 37 93 74 17

Gendarmerie BT Fayence 04 94 39 16 40

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705  
Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

#### Téléphones portables volés :

- SFR : 10 23
- Orange : 0 800 100 740
- Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Pourquoi déposer plainte ? Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



### EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

### Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ·Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ·Interdisez l'accès des lieux

### Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés. Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...). Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

# LES TRAVAUX 2025



**Eclairage festif de la place**

## **Place du champ de foire**

**Changement du tableau électrique**



**Remplacement d'un arbre**

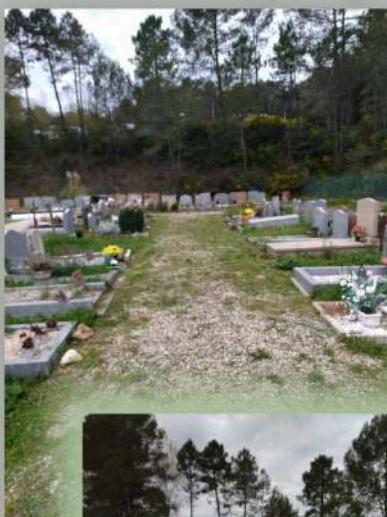
***Installation  
du robinet poussoir  
Fontaine d'eau potable***



***Mise en place de  
l'arbre de noël et  
illumination du  
village***



**Remplacement des volets  
d'un bâtiment communal**



**Voirie:  
Re goudronnage,  
réfections des  
routes et des  
caniveaux**

**Réfection  
des allées du  
cimetière**



**Rénovation  
de l'éclairage des classes**



# Ecole

**Changement  
des portes  
du préau**

**Nouvel  
équipement  
informatique  
dans les  
classes**



**Remplacement  
des lampadaires**



**Ancien cimetière:  
décroûtement des murs  
d'enceinte**

# Cérémonies et commémorations

8 MAI

*Victoire des forces alliées  
et fin de la guerre en Europe  
1939-1945*



14 AOÛT

*Hommage  
Pierre Avelin*

25 SEPTEMBRE  
Journée Nationale  
d'hommage aux Maréchals  
À LA STÈLE DE  
MAUGARIEL

N'oublions jamais



11 NOVEMBRE  
Armistice de 1918



# La Médiathèque



Notre médiathèque est bien plus qu'un lieu de lecture : c'est un espace culturel vivant, en constante évolution, qui joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale du village. Implantée au cœur de la commune, elle offre un espace moderne où se rencontrent culture, savoirs et convivialité.

Elle favorise l'accès aux connaissances, encourage la créativité et contribue à faire du village un lieu où il fait bon vivre, apprendre et partager.

Pensée comme un véritable tiers-lieu, la médiathèque propose une large gamme de ressources : livres, revues, films, musique, ressources numériques, mais aussi un programme d'animations culturelles pour tous les âges.

C'est un lieu où chacun peut explorer, apprendre, imaginer et expérimenter. Au-delà du prêt documentaire, des ateliers thématiques — écriture, numérique, arts plastiques, jeux, ateliers parents-enfants, ateliers seniors, spectacle, soirées... — sont proposés tout au long de l'année pour développer l'accès à la culture et favoriser le lien social.

La Médiathèque se veut être un espace chaleureux, accueillant et inclusif, où l'on peut aussi bien travailler au calme, se retrouver autour d'un café, participer à une animation ou simplement prendre le temps de feuilleter un livre.

Ouverte à toutes les générations, elle contribue activement au dynamisme culturel de la commune et accompagne les habitants dans leurs envies de découverte et d'expression.

Grâce à vous, intervenants, partenaires et adhérents (ou pas), notre médiathèque est devenue un centre culturel polyvalent où il fait bon vivre.

*Nous formons une belle équipe !  
Que l'aventure continue pour 2026 avec plein de nouveaux ateliers !*

*Bonne année à toutes et tous*

*Katia et Natacha*



Contact:  
04.94.70.19.97

[stpaulenforet@mediatheques-paysdefayence.fr](mailto:stpaulenforet@mediatheques-paysdefayence.fr)

**Nous vous accueillons:**  
**Les mardis, mercredis, vendredis**  
**de 9h à 12h et de 14h à 18h**  
**les jeudis de 14h à 18h**  
**et les samedis de 10h à 12h**



Guitare avec Jean-Marc Marçais



Cuisine avec Audrey Barnoin



Eveil musical avec Nikola Borowicz



Atelier Tricot avec Nelly BLAINVILLE



Lecture créative chaque Mercredi matin



Atelier Séniors 1er Secours



Soirée LOTO



Atelier  
"Boz'Art Récup"

Lecture théâtralisée tout public



Atelier peinture



Atelier Séniors Yoga douceur



Atelier numérique Intelligence Artificielle

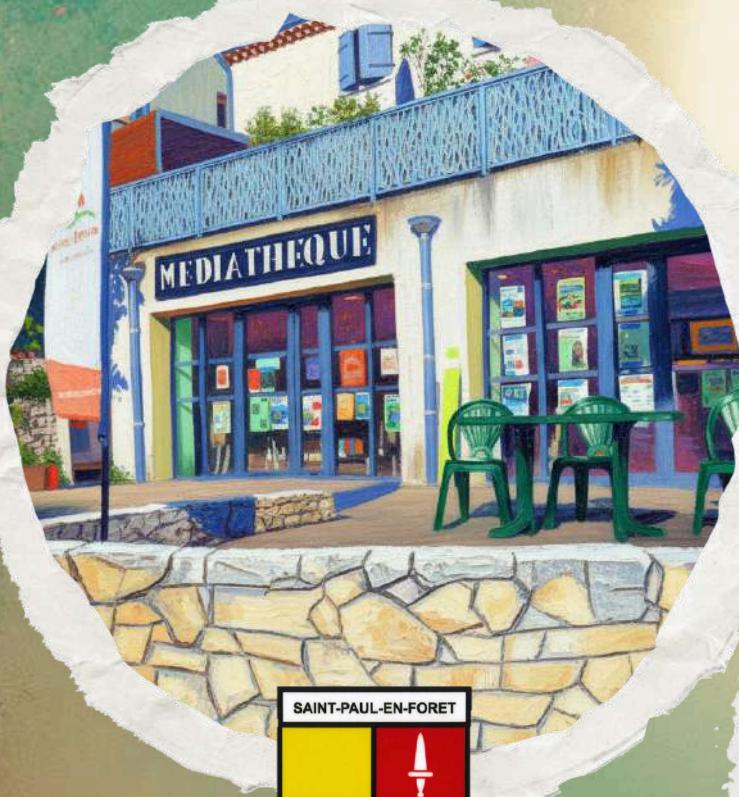


Atelier Séniors Théâtre



Soirée Jeux de société modernes





Médiathèque côté jardin



EXPOSITION  
Des Jardins ouvriers aux jardins d'Aujourd'hui

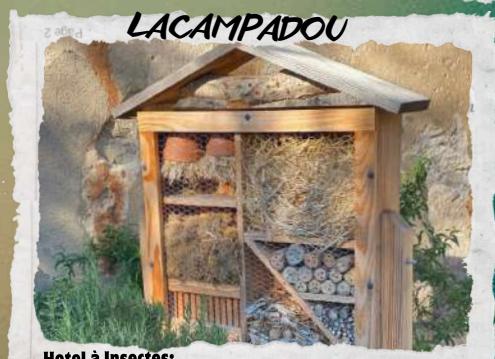


Le Département du VAR  
MÉDIATHÈQUE  
DÉPARTEMENTALE DU VAR  
PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

ÉVÈNEMENTS  
ET  
CULTURE  
*dans votre Médiathèque*  
SPECTACLE *Retour à Tomioka*



Adaptation théâtrale BD Prix des Lecteurs du Var



LACAMPADOU

Hotel à Insectes:



Rencontre et atelier de Mira

Autrice et illustratrice Seillanaise des aventures de Léo le Pirate



Soirée mousse



Soirée mousse



Soirée mousse



Spectacle d'Halloween



Fête de la Musique

# Festivités 2025

Une année pleine de moments joyeux  
entre musique, traditions et soirées conviviales.



Spectacle d'Halloween



Fête de la Musique



Fête de la Musique



Fête patronale de la St Joseph et Aioli traditionnel



Fête de la bière et Choucroute "Au bec Fin"



Fête de la bière avec "Les Durs à cuivre"

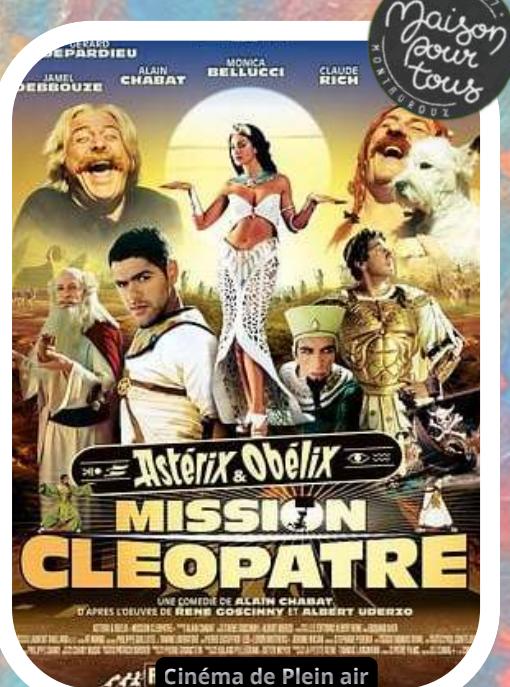


Fête de la bière avec "Les Durs à cuivre"



Concert Trompette, Orgue et Violon à l'Eglise

# Festivités



Musique-Cordiale à l'Eglise



Courses de caisses à savon



Marché de Noël



Marché de Noël



Courses de caisses à savon



Courses de caisses à savon

# Festivités



Courses de caisses à savon



Concert Chapelle

# L'école

Labellisée Éco-École niveau 2, notre école poursuit avec conviction son chemin vers une éducation plus responsable, en plaçant le développement durable au cœur de ses projets pédagogiques.

Cette reconnaissance témoigne de l'implication de toute la communauté scolaire dans des actions concrètes et durables : sensibilisation au tri des déchets, réduction de l'empreinte écologique, ou encore participation active à des campagnes nationales, comme la collecte de vêtements usagés, la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, ou les temps forts sportifs organisés à l'échelle de toute l'école.

Mais au-delà des projets ponctuels, c'est un véritable suivi régulier des élèves qui est mis en place tout au long de l'année. L'équipe éducative s'attache à accompagner chacun dans ses apprentissages, à favoriser un climat de confiance et à adapter les pratiques pour répondre au mieux aux besoins de tous.

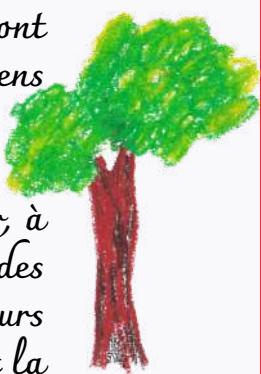
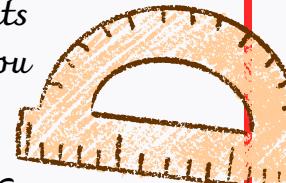
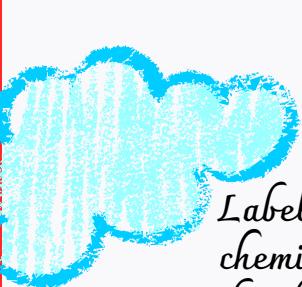
Notre école se distingue également par son ancrage local fort : le patrimoine de notre région est une source d'inspiration fréquente pour des projets culturels et pédagogiques, permettant aux élèves de mieux connaître leur environnement, son histoire, ses savoir-faire.

L'investissement des familles dans la vie de l'école est un autre pilier essentiel de notre dynamique. Que ce soit lors des sorties scolaires, des événements festifs ou des projets collectifs, les parents sont régulièrement sollicités et toujours volontaires, renforçant ainsi les liens entre l'école et les familles.

Enfin, l'équipe éducative se montre attentive à toujours se renouveler, à innover dans ses pratiques et à garder en ligne de mire l'intérêt des élèves. C'est cette volonté d'évoluer ensemble, de faire vivre des valeurs communes et de construire un cadre bienveillant et stimulant, qui fait la richesse et la singularité de notre école.

Dans cette optique, je vous présente, au nom de toute l'équipe, nos meilleurs vœux en cette année 2026 qui débute. Qu'elle soit source de joies multiples pour tous.

La directrice, Aline Seyeux



## *Les Classes de Maternelles*



## *Les Classes de Cycle 2 du CP au CE2*



## *Les Classes de Cycle 3 du CM1 au CM2*



# Accueil de Loisirs OdelVar

Accueil de Loisirs de Saint-Paul-en-Forêt ODELVAR : une saison riche en découvertes !

L'Accueil de Loisirs de Saint-Paul-en-Forêt ODELVAR a une nouvelle fois accueilli les enfants du village dans une ambiance chaleureuse et dynamique. Cet été ainsi que tous les mercredis, l'équipe d'animation a proposé un programme varié, mêlant ateliers créatifs, activités sportives, sorties nature et grands jeux collectifs.

Les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination autour d'ateliers manuels colorés, de spectacles, de créations thématiques et de moments d'expression artistique très appréciés par les petits et les plus grands.

Les journées ont également été rythmées par des jeux en plein air au Village des Fous à Antibes, la construction de cabanes au stade communal, les baignades au lac de St Cassien, les trampolines de Fun City Fréjus ainsi que des temps calmes adaptés aux plus petits comme les superbes dessins aux calames et encres naturelles grâce au Conservatoire du Patrimoine de La Garde.

Les animateurs ont veillé à offrir un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant, permettant aux enfants de s'épanouir, de vivre ensemble et de créer de beaux souvenirs. Les familles ont salué l'implication de l'équipe et la richesse des animations proposées.

L'Accueil de Loisirs de Saint-Paul-en-Forêt ODELVAR poursuit ainsi sa mission : offrir aux enfants un espace de partage, de découverte et de plaisir, au cœur de notre commune.

Les prochains rendez-vous s'annoncent déjà prometteurs et toujours placés sous le signe de la convivialité !

Catherine TALBOT

Directrice Centre de Loisirs ODELVAR de St Paul en Forêt.



# Réserve Communale de la Sécurité Civile

## Comité Communal Feux de Forêts



Grand changement pour notre Comité cette année, avec l'adhésion à la **Réserve Communale de la Sécurité Civile**.

Cela nous donne la possibilité d'être mobilisés en appui des pouvoirs publics, afin de prévenir et gérer les risques majeurs (inondation, feu de forêt, tremblement de terre, risque chimique....) présents sur le territoire de la commune.

Nous continuons bien entendu nos missions du CCFF diversifiées, avec notamment la participation active à la lutte des Incendies (notre rôle étant devenu très important dans ce domaine), la prévention, la surveillance sous forme de patrouilles, de vigies sur des points hauts.

Nos équipiers se doivent donc d'être formés, entraînés et organisés. C'est dans ce cadre qu'ils suivent régulièrement des formations de secourisme, de cartographie, de radio, et de conduite tout terrain pour pouvoir être réactif et opérationnel.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le Centre de Secours de Saint Paul en Forêt, et nous remercions l'ensemble de la caserne pour l'aide apportée.

Nous avons assuré, pendant nos missions, la surveillance à la vigie du domaine de Château Grime, ainsi que des patrouilles à bord de notre 4X4 équipé pour la lutte d'incendies. Cette année, ce sont donc plus de 3500 kilomètres qui ont été parcourus sur les pistes de notre commune et plus de 1000 heures de présence sur le terrain.

Cet été, malgré les 14 jours d'alerte, et quelques petits départs de feu, notre territoire a heureusement été épargné. Nous sommes ainsi fiers de nos 27 bénévoles, et nous les remercions pour leur implication, l'investissement, le temps passé et pour les efforts fournis.

Nous espérons encore accueillir l'année prochaine de nouveaux membres.

En attendant, n'oubliez pas que la prévention est une affaire de tous, et commence par le débroussaillage de son propre terrain.

Un grand merci à la municipalité pour toute la confiance qu'elle nous apporte.

Bureau et Contact : Le Président délégué : David TALLENT

Le Président délégué Adjoint : Francis ASTIER

: 06. 13. 24. 60. 48

: david.tallent@wanadoo.fr

# LA VIE ASSOCIATIVE

## LA DAME JEANNE

### ACTIVITÉS :

Atelier vannerie le lundi de 14h à 17h salle de la Dame Jeanne  
Danse en ligne le lundi de 18h à 19h salle Péguière ( à coté des pompiers)  
Atelier créatif le jeudi de 14h à 16h salle de la Dame Jeanne

### REALISATION ET DECOUVERTE 2025

- 12 juin sortie culturelle à Cannes et l'île de Saint-Honorat
- 13 juillet vide-greniers dans les rues du village
- 5 octobre organisation et participation à la course de caisse à savon déco et animation des buvettes
- Début Novembre participation à la bourse aux vêtements d'hiver
- 30 novembre Marché de Noël stand gratuit création de cartes de Noël faites par les enfants pour la maison de retraite de Saint-Paul stand animation enfants gratuit (écriture de la lettre au Père Noël avec friandises offertes et réponses personnalisées).
- 4 Décembre: Sortie à la découverte de Figanières

Tout au long de l'année, à l'atelier: créations déco, mosaïque, vitraux...

### Bureau et contact :

Chantal BESSON, Présidente  
06 76 03 55 63  
[Chantalbesson83@gmail.com](mailto:Chantalbesson83@gmail.com)

Patricia BOULANGER, Trésorière  
Chrystiane BECK, Secrétaire



## AS DETENTE & LOISIRS

club de gymnastique agréé jeunesse et sport ,label sport santé depuis 25 ans au village.

salle pincougnier, adultes, enfants .

### Pour les adultes:

- le lundi à 15h45 gymnastique douce.
- mardi 18h zumba
- jeudi 9h et 18h pilate.

### Pour les enfants motricité:

- gym au sol, poutre, salto, flip, souplesse.
- lundi mardi et jeudi de 17h à 18h.
- mercredi toute la journée suivant l'âge.



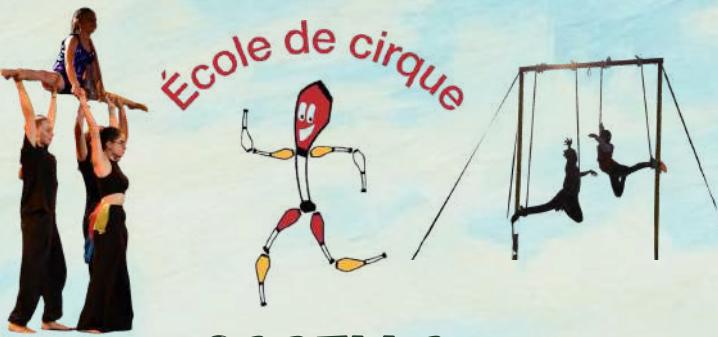
On peut inscrire toute l'année, faire un cours essai.

Licence fédération 35 euros pour l'année, plus prix du cours.



### Bureau et contact :

Educatrice Christine COUCAUD  
Présidente Chantal PELLERIN  
Trésorière Sabrina FRANGEUL.  
[https://www.facebook.com/as\\_détente-et-loisirs](https://www.facebook.com/as_détente-et-loisirs).  
TEL 06 64 72 47 13  
[coucaud.christine@gmail.com](mailto:coucaud.christine@gmail.com)



## CAPELLA

### UNE ANNÉE HAUTE EN COULEURS À SAINT-PAUL-EN-FORÊT !

Cette année encore, l'École de Cirque Capella fait briller les yeux de petits et grands !

Près d'une centaine d'élèves, de 2 à 17 ans, viennent s'amuser, progresser et partager le plaisir du cirque dans une ambiance joyeuse, bienveillante et pleine d'énergie.

#### Nos cours réguliers

- À Saint-Paul-en-Forêt

- Tous les mercredis de 9h15 à 20h

- À Seillans → Les jeudis soir et samedis matin

#### Voltige équestre au Haras des Villards

- 14h-15h30 pour les 4 à 9 ans

- 16h-17h30 pour les 10 ans et plus

#### Cours parents-enfants

- Les samedis de 10h à 11h,

pour partager un vrai moment de complicité et de fous rires !

#### Une école ouverte à tous

À Capella, pas besoin d'être un acrobate né !

Chacun trouve sa place, à son rythme, dans une ambiance où tout le monde est accueilli à sa juste valeur.

On apprend à jongler, grimper, voltiger, rire, tomber... puis recommencer, toujours avec le sourire !

♦ L'école est agréée par la Fédération Française des Écoles de Cirque, gage de sérieux, de sécurité et de qualité dans l'enseignement des arts du cirque.

#### Les stages vacances

Pendant chaque période de vacances scolaires, Capella propose des stages à la journée, en demi-journée ou à la semaine, pour découvrir, approfondir ou simplement s'amuser !

♦ Et chaque stage se termine par un spectacle des enfants le vendredi à 16h, un moment plein de fierté et de rires partagés !

\* Et tout au long de l'année...Deux spectacles réunissent tous les groupes — un à Noël et un en juin — sans oublier les moments festifs et les petits défis qui font le charme de la vie Capella.

#### Suivez-nous sur

Facebook : École de Cirque Capella

ou sur notre site internet pour connaître toutes nos actualités, stages et spectacles.

06-58-06-84-87



## ASSOCIATION DE TENNIS ET DE PICKLEBALL SAINT PAULOISE

L'association de Tennis et de Pickleball Saint-Pauloise vous accueille sur ses 2 courts de tennis et ses 4 terrains de pickleball éclairés dans un cadre privilégié pour pratiquer le Tennis et le Pickleball de façon conviviale, compétitive, en famille ou entre amis.

### TENNIS

Des cours collectifs adultes ont lieu le lundi en fin de journée avec Rémi Bonnenfant et le samedi avec Stéphane Buroni.

Des cours collectifs enfants ont lieu le mercredi après-midi avec Rémi Bonnenfant. Nous sommes heureux de vous informer que le club a engagé cette année une équipe Homme + 35 ans en Championnat Régional qui a débuté en octobre et que nous engagerons une équipe Homme et une équipe Femme en Championnat Régional Seniors en mars prochain.

### PICKLEBALL

Un cours collectif familial de Pickleball a lieu tous les mercredis soir de 18h à 20h

Des séances collectives de Pickleball dites « Méli-Mélo » sont organisées le jeudi de 17h à 20h et le samedi matin de 10h à 12h.

Des cours collectifs de Pickleball par niveau sont organisés le lundi en soirée.

Le club a l'ambition d'organiser cette année plusieurs compétitions de Tennis et de Pickleball homologuées FFT.

Il est encore temps de nous rejoindre, que ce soit en adhérant au club pour la saison 2025-2026 (Formule famille/couple), et/ou pour les cours collectifs ou individuels enfant ou adulte.

Toutes nos offres sont disponibles sur Ten'Up :

<https://tenup.fft.fr/club/62830175/offres>

Il est également possible de réserver un terrain occasionnellement à l'heure sur le site Ten'Up

(<https://tenup.fft.fr/location-horaire>) ou sur le site

ANYBUDDY (<https://www.anybuddyapp.com/club-at-saint-pauloise/reservation/tennis>).



#### Bureau et contact:

Président : Bertrand BACQUET

Vice-Président : Frédéric POINTU

Secrétaire général : Sylvain GALAUD

Trésorière : Marie-Christine MARCAIS

Téléphone du club : 06 88 91 83 87

Adresse mail : [atsaintpaul@gmail.com](mailto:atsaintpaul@gmail.com)

Renseignement cours :

Rémi BONNENFANT : 06 08 88 39 22

# RESPIRE



## RANDONNEES 2025

Cette année, nous sommes allés au lac de l'Ecureuil dans l'Esterel, au Baou Rouge à la Bouverie, à Bargème, au Dramont, à St Cassien des Bois à Tanneron, à Notre Dame d'Afrique à Théoule et au lac de Méaulx à St Paul en Forêt.



## PREDICTIONS 2026

Pour 2026, nous envisageons des randonnées aux 25 arches et le col du Bougnon à Roquebrune, le Caloussu à la Bouverie, Comps sur Artuby, le lac de l'Avellan aux Adrets, la Louve et Roussiveau dans l'Esterel et la Pierre du Coucou à Bagnols en Forêt.

## LE LAC DU RIOUARD

Un grand merci aux bénévoles associatifs qui ont été mis à contribution cette année pour l'élagage du sentier botanique ainsi que la réfection d'un panneau (le saule blanc) et le renouvellement de 3 autres planches botaniques. Nous déplorons la destruction volontaire par incendie du panneau botanique du saule blanc : un acte d'incivisme aussi stupide que dangereux surtout en période estivale et dans une zone Natura 2000 protégée.

## LA MARCHE DU COEUR

Cette année l'association RESPIRE a organisé la Marche du Coeur à St Paul en Forêt le vendredi 24 octobre sur les bords de l'Endre et autour du lac de Méaulx avec deux circuits proposés de 5km et 10km. Chaque participation était de 5€ excepté pour les enfants. La totalité des dons soit 245€ a été reversée au Relais Solidarité du Pays de Fayence qui vient en aide aux personnes les plus démunies dans notre canton. Un remerciement tout particulier à notre partenaire financier le Crédit Agricole du Pays de Fayence qui a pris en charge l'achat des viennoiseries, des jus de fruits, l'impression des affiches et des feuilles de route. Merci également aux bénévoles de Respire pour l'élagage de la Draille du Berger, à Mr DOR pour l'autorisation de stationnement et à Souad, la bergère de St Paul, qui a bien voulu déplacer son troupeau ce jour là.

**Bonne Année 2026 à toutes et tous et surtout... RESPIREz bien !**

### TARIFS

18€/an : adhésion individuelle  
15€/an : adhésion familiale  
gratuité : enfant adhérent (-18 ans)

<https://association-respire-91.websel.net>

association\_respire83



### Bureau et contact:

José MICHEL, Président  
Alain MAUDET, Vice-Président  
Brigitte PEYRARD, Trésorière  
Ludivine MICHEL, Secrétaire  
06.14.50.35.56/**06.81.27.81.26**

# LES CAVALIERS DU DOMAINE ÉQUESTRE DE SAINT-PAUL



Les Cavaliers du Domaine Équestre de Saint-Paul (CDESP) sont un lieu de passion et d'excellence, dédié à la pratique de l'équitation sous toutes ses formes.

Accueillant cavaliers débutants comme confirmés, le centre propose tout au long de l'année des pensions, demi-pensions, cours d'équitation, stages de perfectionnement et diverses activités autour du cheval : hunter, dressage, saut d'obstacles et découverte de la relation homme-cheval. Grâce à une équipe pédagogique expérimentée et des installations de qualité, le domaine ne cesse de se développer.

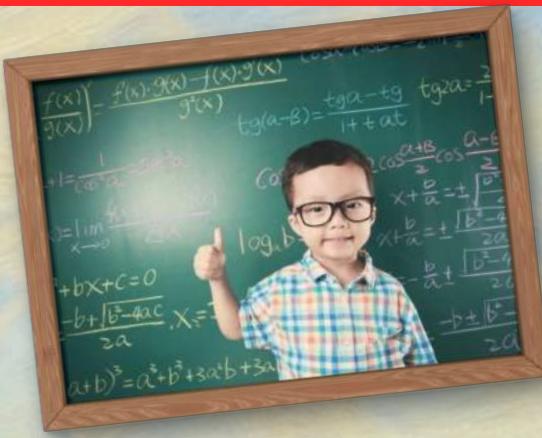
Il investit régulièrement dans l'amélioration de ses infrastructures (mise aux normes de la carrière concours en sable et en fibre) et dans l'accueil des cavaliers, afin d'offrir un cadre propice à la progression et au bien-être des chevaux.

Le CDESP participe tous les deux ans aux championnats de France. L'engagement et l'esprit d'équipe ont permis d'obtenir d'excellents résultats, où plusieurs cavaliers se sont distingués par leurs performances et leur fair-play.

En 2026, nous y serons présents pour la 5<sup>e</sup> fois. Ces succès reflètent le dynamisme et la passion qui animent le CDESP depuis sa création en 2015.

Tel : 06.38.42.67.73





## CHEMIN DE VIE

### DÉCOUVREZ L'ASSOCIATION CHEMIN DE VIE : UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENFANTS

À Saint-Paul-en-Forêt, une belle initiative voit le jour avec l'association chemin de vie, dédiée à l'accompagnement des enfants vers un épanouissement serein et confiant. Notre mission est de soutenir les jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires ou émotionnelles, ceux qui manquent d'assurance, ou encore ceux qui cherchent simplement à être écoutés et compris.

À la tête de notre association, nous avons le plaisir de compter sur Meriem Zegaoula, auteure et passionnée par les relations humaines, formée en neuropsychologie au Canada, ainsi que François-Xavier Manoury, professeur agrégé de mathématiques et coach mental et sportif.

Ensemble, nous mettons en place des activités innovantes qui répondent aux besoins cognitifs des enfants, en alliant mouvement, interactions avec des animaux et approches sportives. Ces expériences stimulantes permettent aux enfants de reconnecter avec eux-mêmes, de découvrir leur valeur et de retrouver le plaisir d'apprendre. Notre approche vise à créer un environnement chaleureux et bienveillant où chaque enfant peut s'épanouir pleinement. Nous croyons fermement que chaque enfant mérite d'évoluer dans un cadre propice à son développement. C'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre et à découvrir toutes les ressources que l'association chemin de vie peut offrir. Venez nous rencontrer.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter:

**Chemin de vie**  
[Chemindevie.ap@gmail.com](mailto:Chemindevie.ap@gmail.com)  
**0760608444**



## LES CAISSES EN FÊTE

**CHIFFRES CLÉS**

28 CAISSES À SAVON  
au départ de la course

340 BOTTES DE PAILLE  
340 BARRIÈRES VAUBAN  
200 M DE BOUDINS GONFLABLES  
pour sécuriser la course

**RÉSEAUX SOCIAUX**

LANCERÉ REUSS avec une bague qui génère  
+ DE 7600 PERSONNES TOUCHÉES  
+ DE 1000 PARTAGES  
+ 20 COMMENTAIRES

**RÉSEAUX SOCIAUX**

1ÈRE VIDÉO PUBLIÉE  
à l'occasion de la première course  
+ DE 10 000 VUES  
+ DE 1000 PERSONNES TOUCHÉES  
+ 100 RÉACTIONS  
+ 100 PARTAGES  
+ 10 COMMENTAIRES

**RÉSEAUX SOCIAUX**

POST LE PLUS PERFORMANT  
+ DE 30 000 VUES  
+ DE 10 000 PERSONNES TOUCHÉES  
+ 1000 RÉACTIONS  
+ 100 PARTAGES  
+ 100 COMMENTAIRES

**RÉSEAUX SOCIAUX**

LE MOIS DE L'ÉVÉNEMENT la tension a été au comble  
278 800 VUES 65 000 LIENS 4,3 K LIENS

**ANIMATIONS**

800 VOITURES GÉRÉES  
sur les parkings gratuits  
2 NAVETTES GRATUITES  
qui ont fait 300 KM chacune

**LES STANDS REPAS**

100 REPAS OFFERTS  
aux bénévoles  
800 REPAS VENDUS  
au public

L'association a pour but d'offrir à la population de Saint Paul-en-Forêt, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité d'organiser des fêtes patronales et locales. Notamment celles nommées « Course de caisses à savon ».

LA PREMIÈRE COURSE "LA SAINT PAUL POSITION" A ÉTÉ ORGANISÉE LE DIMANCHE 5 OCTOBRE.

### Contacts

Erik Dhuscher Président  
Myriam Robbe Secrétaire  
Dominique Dhuscher Trésorier  
Email : [caissesenfete@gmail.com](mailto:caissesenfete@gmail.com)





# LES JARDINS DE LA DAME JEANNE

En 2025, les jardins poursuivent leur belle évolution !

Les dix parcelles sont aujourd'hui toutes occupées, et la vie collective s'organise au fil des saisons, entre échanges de conseils, récoltes et moments conviviaux.

L'année est marquée par une belle nouveauté : l'école de Saint-Paul-en-Forêt rejoint l'aventure avec une **parcelle pédagogique d'environ 40 m<sup>2</sup>**, destinée à sensibiliser les enfants à la nature, à la permaculture et à la biodiversité.

La mare continue de s'épanouir et de se peupler, les espaces communs sont entretenus avec soin, et chacun contribue à faire vivre ce lieu de partage.

En fin d'été, les sangliers nous ont proposé de jouer aux échecs... et ont gagné la toute petite première partie ■■■ Nous espérons qu'ils ne gagneront plus, car on va tout faire pour !

Le **30 juillet**, l'association a également organisé un **repas partagé**, moment de convivialité et d'échanges autour des jardins.

Nous remercions l'association **La Dame Jeanne**, qui nous a prêté son jardin et ouvert l'accès à ses locaux pour la préparation et le bon déroulement de cet événement.

Nous espérons **réitérer l'expérience l'été prochain**, ou peut-être même organiser une **seconde édition du Permafest** !

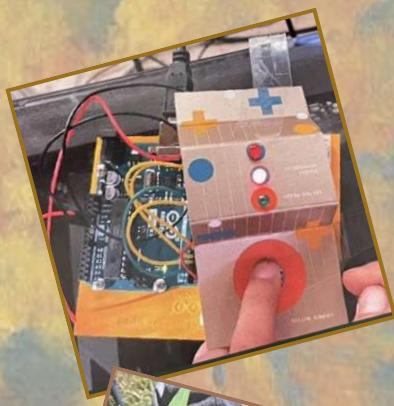
Vous vous intéressez à la permaculture et à la culture ?

Vous souhaitez nous rejoindre dans notre belle aventure ou simplement venir découvrir le lieu? N'hésitez pas à nous contacter !

**Membres du bureau :** Présidente : Jasmina Barra / Secrétaire : Aurélien Fayel / Trésorier : Pierre Lacasa / Membre d'honneur (à l'origine du projet) : Xavier Guerrini

**Renseignements et adhésions :** [ljdamejeanne@asso.eco](mailto:ljdamejeanne@asso.eco)

## CLUB SCIENCES ET NATURE DU PAYS DE FAYENCE



Le club de sciences et nature propose des activités aux jeunes à partir de 8 ans tous les mercredis après-midi de 14h à 17h.

### Au programme:

- Construction et programmation de robots
- Construction, configuration et pilotage de drones FPV
- Étude du vivant et de la nature, terrariums, photographies animalières
- Apprentissage de l'électronique et réalisation de circuits Arduino
- Astronomie

Le club propose aussi des événements et des sorties en groupe.

Les activités ont lieu les mercredis à St Paul en Forêt.

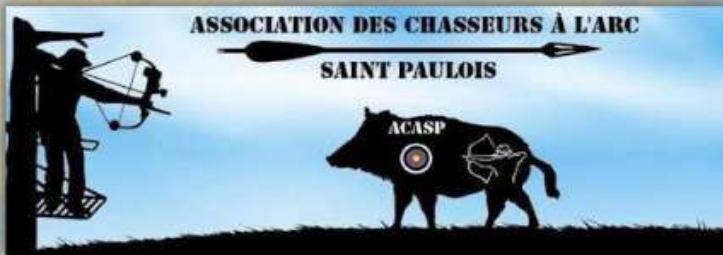
**Tarif:** 165 Euros/trimestre et 10 Euros d'adhésion annuelle.



**Bureau et contact:**  
Thomas Devulder, président  
Marie-Laure Henninot,  
trésorier et secrétaire  
06 30 12 42 63  
[contact@pentagone-creation.fr](mailto:contact@pentagone-creation.fr)  
Site: [club.pentagone-creation.fr](http://club.pentagone-creation.fr)



# ACASP - TIR À L'ARC



En 2026, l'ACASP – L'Association des Chasseurs à l'Arc St-Paulois fêtera (déjà) son 10ème anniversaire.

Créé, il y a maintenant 10 ans, grâce à des amis d'enfance du village et soucieux de préserver l'identité originelle Saint Pauloise. Ses membres ont à cœur de s'impliquer dans la vie de la commune et l'ont d'ailleurs démontré avec leur participation « remarquée » à la coursPar ailleurs, si vous êtes victimes de dégâts de sangliers, n'hésitez pas à faire appel à notre association qui peut pratiquer des tirs à l'arc sélectifs en toute sécurité. e de caisses à savon.

Recherchant toujours l'harmonie avec les autres usagers de notre belle forêt (promeneurs, sportifs, cueilleurs etc...) ils pratiquent leur loisir en respectant scrupuleusement les règles de sécurité et ils veillent à l'aménagement du territoire afin de préserver la biodiversité.

Nous remercions vivement les propriétaires, mais aussi la municipalité pour la confiance qu'ils nous accordent.

L'ACASP profite de cet instant pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter ses meilleurs vœux à vous et votre famille pour 2026.

#### Bureau et contact:

Olivier BAGUR, Président  
06 88 06 38 68

## CINÉMA À ST-PAUL



La Maison Pour Tous de Montauroux anime, avec le soutien de la Communauté de Communes, un circuit de cinéma itinérant qui passe chez nous le 4 ème vendredi de chaque mois.

Les projections se déroulent dans la salle André Bagur, à côté de la mairie, avec un film pour enfants à 17h30 et un autre pour les grands à 20h.

Venez nombreux ! Retrouvez le programme sur votre téléphone, avec l'application CityAll.



## ASSP TIR

### CLUB DE TIR ET DE BALL TRAP

L'association Sportive Saint Pauloise de Tir a pour objet la pratique des disciplines sportives régies par la Fédération Française de Tir (Tir de loisir) et par la Fédération de Ball Trap (DTL et FU).

Nous sommes situés dans la forêt communale près du lac de Méaulx.

#### SECTION TIR

Nous sommes ouverts les lundis, mardis, et vendredis matin, les mercredis après-midi, et tous les samedis et dimanches matin.

Nous proposons un pas de tir de 10 mètres (pour le plomb), 2 pas de tir de 25 mètres et un de 50 mètres.

La pratique du tir sportif s'effectue avec des armes de poings (pistolets et revolver) de tous calibres et des armes longues (carabines, AR15, ...).

Un service de location d'armes et de ventes de munition (en dépannage) est ouvert tous les weekends.

L'encadrement et la sécurité sont assurés par une équipe de bénévoles tous formés et titulaires des diplômes adaptés (CAC, animateur, cibles couleurs).

#### SECTION BALL TRAP

Nous sommes ouverts tous les dimanches matin de 9 h à 12 h. La pratique se fait sur nos 2 fosses, une pour les débutants (la DTL) et l'autre la Fosse Universelle pour les tireurs plus aguerris.

#### Les valeurs que nous mettons en pratique :

Plaisir, Intégration, Engagement, Méthode, Maîtrise de soi, Concentration, Responsabilité, Respect, Esprit d'équipe et Fraternité.

#### Bureau et contact:

Erik Dhuscher Président  
Ange Martinez Vice président  
Philippe Serre Trésorier  
Email : [contact@asspt.fr](mailto:contact@asspt.fr)  
Téléphone : 06 89 27 06 09



# LES ANCIENS COMBATTANTS



Le temps fait son œuvre, aussi l'effectif de notre association d'anciens combattants se réduit d'année en année.

En 2025, nous avons quitté en particulier Lucien Sinerol, notre Président d'Honneur à l'âge de 96 ans. Il s'était investi totalement pour la cause des anciens combattants et reste pour nous un exemple, qui nous incite à continuer.

Notre association, l'UFAC créée en 1918 par René CASSIN au niveau national, s'est développée au fil du temps en accueillant toutes les générations du feu. Après les combattants des 2 guerres mondiales, ce sont ceux des guerres d'Indochine, d'Algérie et des opérations extérieures, qui ont renouvelé les effectifs de notre association.

Dans le pays de Fayence, c'est en 1962 que sont formées les sections locales de l'UFAC et en 2000, à l'initiative du colonel Bovy, leur regroupement en une seule association a été réalisé.

Elle a compté des adhérents prestigieux, Maurice Floquet le plus vieux poilu décédé à près de 112 ans à Montauroux et Catherine Dior, résistante et déportée en Allemagne en 1943.

Notre association est présente à toutes les cérémonies patriotiques et en particulier à Saint-Paul en Forêt pour l'hommage national aux harkis. Pour nous, le devoir de mémoire est primordial pour rappeler le sacrifice de nos ainés afin que nous puissions continuer à vivre en paix et en liberté.

## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Cela fait maintenant un an que les deux centres de secours ne forment plus qu'un. Cette année, nous avons le plaisir de vous présenter notre tout premier calendrier Saint-Paul / Bagnols, retracant l'histoire de nos deux centres, de leur création jusqu'à leur fusion.

L'amicale, véritable pilier de la vie du centre, renforce la cohésion entre les sapeurs-pompiers et maintient le lien de proximité avec la population.

### BUREAU:

Président : Sergent Guazzaroni Luca  
Secrétaire : Sergent-Chef Lavocat Fabrice  
Trésorier : Sergent Chesneau Damien-

### CONTACT:

Président Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint Paul en Forêt  
Caporal-Chef Guazzaroni Luca  
06.61.11.84.58  
Email : amicalesaintpaulenforet@gmail.com



## A.R.P.A.F

### L'ASSOCIATION POUR LA RÉGULATION ET LA PROTECTION DES ANIMAUX FAMILIERS A 36 ANS.

Depuis 1989, l'A.R.P.A.F. protège et régule les animaux familiers. L'association procède à des actions de sauvetage lors de maltraitance, et collabore avec le refuge de Puget sur Argens. Parfois l'ARPAF se porte partie civile en justice. L'Arpaaf est depuis 15 ans reconnue « d'utilité publique ».

### NOS ACTIONS:

Campagne de stérilisation des chats libres du Pays de Fayence, Aide financière pour les soins des animaux familiers pour les plus démunis, Sauvetage canin, félin et équin. Collaboration pérenne avec les associations reconnues.

Manifestations : greniers, marchés de noël, salons.

Notre action est possible grâce au soutien financier des collectivités locales, de nos adhérents et donateurs et à toute l'énergie de nos bénévoles.

Adhérez à l'ARPAF et soutenez nos actions:



06 83 85 65 00  
contact@arpaf.org  
prieur.paul@orange.fr





# OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



**Les membres saint-paulois siégeant au Comité de Direction de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Fayence (OTIPF) sont Monsieur Nicolas MARTEL, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Fayence, chargé de l'économie, suppléant de Monsieur René UGO, et Mesdames Myriam ROBBE et Brigitte BADET pour le collège des élus. Madame Valérie BACCOFIN, du camping le Parc, est présente pour le collège des professionnels.**

**Tout au long de l'année, notre équipe valorise et fait découvrir le village de Saint-Paul-en-Forêt à travers différents supports.**

**-A la Maison du Lac de Saint-Cassien et dans l'espace boutique de « L'Espace Le Rayol » à Bagnols-en-Forêt certains producteurs et artisans d'art locaux sont distribués :**

- « Les Douces Sœurs », les biscuits de Laurie et Marion PHILIPPE
- « Le Domaine de Trestaure », l'huile d'olive de Cécile MUZZIN MARTEL

**« Hormé, les ateliers qui ont du sens » les bougies éco responsables de Laurie PHILIPPE**

**« Aromes de Provence », les aromates de Laurence CASTELLANO**



@MDL- OTI - Bougies Laurie PHILIPPE vendues à la Maison du Lac de Saint-Cassien



**- Dans le programme des Visites de la Passion, les acteurs saint-paulois apportent leur énergie et leur savoir-faire : Atelier HORME, Champion de descente en VTT, Pompiers, Cacao de Colombie, Espace Natura 2000, lac du Rioutard, Fugue en sauge majeure et l'école de Cirque en 2026.**

Forêt Royale Saint-Paul-en-Forêt  
©OTIPF\_Jessica BADER\_Bastien BALMET



Forêt Royale Saint-Paul-en-Forêt- ©OTIPF\_Nico GOMEZ

**- Le Point Relais Information a été mis en service le 5 août 2021 à la Médiathèque de Saint-Paul-en-Forêt . Vous y trouverez les brochures et flyers de l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Fayence.**



Point informations Touristiques dans votre médiathèque de Saint-Paul-en-Forêt

**Le village de Saint-Paul-en-Forêt est présent :**

- **Dans plusieurs rubriques du site internet : manifestations dans l'onglet « agenda », page dédiée sur le village, loisirs avec les randonnées, VTT, patrimoine, hébergement touristique et restauration, etc.**
- **Dans nos brochures, comme le guide touristique ou Le fil des ruelles de Saint-Paul-en-Forêt ;**

**Lors des salons auxquels nous participons et des stands que nous tenons lors d'événements.** Au sein de l'équipe de l'Office, la référente du village de Saint-Paul-en-Forêt est :

Anne-Laure HARDOUIN

+33 (0)4 83 110 443

+33 (0)6 83 52 35 36

@ : alaure.hardouin@paysdefayence.com



## L'EAU EN PAYS DE FAYENCE

Après une année 2025 où la pluviométrie a été très inférieure à l'année 2024, nous continuons à être très vigilants sur les niveaux des nappes souterraines qui, encore cette année, n'ont pas retrouvé leurs niveaux d'avant 2022.

En 2025 le Forage de Tassy a été remis en service permettant ainsi une meilleure sécurisation de la commune de Saint-Paul-en-Forêt pendant les périodes de sécheresse.

Les efforts constants de la Régie des Eaux pour améliorer le rendement des réseaux d'eau (réparation des fuites) ont permis de passer de 63% en 2019 à 78,6 % en 2024 sur l'ensemble de la communauté de communes et ainsi remettre en distribution plus de 60 000 m<sup>3</sup> d'eau potable en 2024.

Le marché de travaux portant sur la création du réseau d'assainissement collectif du quartier Charlon a été lancé fin 2025. La première tranche des travaux débutera en 2026 sur la RD4 et l'ancien chemin de Bargemon. Les autres tranches seront réalisées en 2027 et 2028.

Cette première tranche de travaux permettra également de remplacer la canalisation d'eau potable sous la RD4, avec un diamètre supérieur adapté aux exigences de la Défense Extérieure Contre l'Incendie, renforçant ainsi la sécurité de ce quartier proche du centre-ville.

La Régie des Eaux travaille également sur la création d'un réservoir de stockage d'eau de grande capacité destiné à remplacer les réservoirs de la Chapelle, qui permettra d'augmenter les réserves d'eau en période de forte consommation pour les communes de Saint-Paul-en-Forêt et de Bagnols-en-Forêt.

Ce bassin sera construit quartier Queyron sur le territoire de la commune de Bagnols-en-Forêt et alimentera les deux communes. La mutualisation de cet équipement très couteux permettra aussi à la commune de Saint-Paul-en-Forêt de bénéficier d'une pression de service accrue dans ses réseaux, améliorant ainsi sa DECI.

La mise en service de cet équipement est prévue pour 2030.

La Régie des Eaux  
Maison de l'Eau - 871 route de Fréjus - 83440 FAYENCE



## GESTION DES DÉCHETS



# LA MIPEF

## MAISON INTERCOMMUNALE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE « A PITCHOUN PAS »



### **1 MAISON/3 SERVICES**

Dans le cadre de son engagement envers la petite enfance, la CCPF ouvre un nouvel espace : la MIPEF « A PITCHOUN PAS ».

Cette maison a pour vocation d'être un lieu ressource pour toute personne du territoire, offrant un cadre d'écoute, d'information et de rencontre.

Elle regroupe 3 services gratuits et essentiels envers la parentalité : le Relais Petite Enfance (RPE), le Point Info Famille et le Lieu d'Accueil Enfant/Parent (LAEP).

#### **1/ RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) :**

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h, le RPE accueille les assistants maternels et les gardes à domicile du territoire avec les enfants dont elles ont la charge. Des temps de rencontre et d'échanges de pratiques sont proposés dans le but d'accompagner leurs missions du quotidien et de rompre leur isolement. Du côté des enfants, le RPE propose des ateliers de motricité, d'éveil musical ou sensoriel, d'arts plastiques, de comptines, des sorties...qui leur permettent la découverte de la collectivité en plus grand groupe que chez leur assistant(e) maternel(le), de profiter d'un espace approprié mais surtout de développer leurs compétences, notamment pour leur permettre de prendre confiance en eux. Chaque année, le RPE élabore et met en place un projet pédagogique.
- Du lundi au vendredi de 14h à 17h, le RPE accueille les familles en recherche de mode d'accueil (établissement d'accueil du jeune enfant, micro-crèche, assistants maternels, Maison d'assistant maternel...) et peut informer ou accompagner en matière de droit du travail pour les contrats assistants maternels

#### **2/ LIEU D'ACCUEIL ENFANT/PARENT (LAEP) :**

Les mardis et jeudis de 14h à 16h30 : lieu d'éveil offrant un espace de rencontre et de sociabilisation pour les enfants avec leurs parents.

Ces ateliers ont été mis en place à la suite nombreuses demandes. Ce sont des temps d'échange et de partage d'expérience pour les parents (futur-parents, grands-parents...) comme pour les enfants.

Des activités ludiques y sont également proposées (ateliers créatifs, sportifs, sensoriels...)

#### **3/ LE POINT INFO FAMILLE :**

Du lundi au vendredi de 14h à 17h : Le point infos famille est une structure de proximité apportant un accompagnement et/ou des renseignements pour l'ensemble des familles, sur l'ensemble des sujets qui les concernent. L'objectif est de favoriser l'accès à l'information, de simplifier les recherches et d'éventuellement orienter vers d'autres professionnels ou structures. (questionnement éducatif, séparation, violence intra-familiale, handicap...)

N'hésitez plus, venez boire un café.

#### **La MIPEF c'est aussi:**

##### **Partenaire handicap :**

Le questionnement est grand lorsqu'un enfant présente un développement inhabituel. Quel suivi ? à qui s'adresser ? La MIPEF mobilise ses compétences et peut vous accompagner dans ce parcours parfois déroutant

##### **Les échappées belles :**

Café des parents en pleine nature pour découvrir la beauté de notre territoire accessible avec des tout petits 😊 elles offrent une manière simple, agréable et sécurisé pour découvrir la nature.

##### **Et si on partageait :**

La MIPEF au plus près de vous et de vos besoins. Nous nous déplaçons dans vos médiathèques lors d'atelier en privilégiant un temps de parole pour les parents

##### **Soirée à thème :**

De nombreuses soirées sont organisées tout au long de l'année sur les thématiques les plus demandées par les familles. Préciser qu'elles sont animées par des professionnels

##### **Matinée bien-être :**

Un samedi matin par trimestre, nous proposons un atelier bien-être pour parents et enfants afin de se retrouver sur un temps dédié à la détente.

##### **P'tit dej parent d'enfants atypiques :**

Un samedi matin par trimestre, un groupe de parole est mis en place pour accompagner les familles d'enfants en difficulté ou neuro-atypique.

Prochaine rencontre le samedi 24 janvier 2026

# France services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## SANTÉ, FAMILLE, RETRAITE, DROIT, LOGEMENT, IMPÔT, RECHERCHE D'EMPLOI, ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE :

à moins de 30 minutes de chez vous, les conseillers France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

France Services :  
proche de vous, proche de chez vous !

France Services est un établissement polyvalent qui propose l'accès à des permanences d'organismes partenaires, une salle multimédia, un espace de télétravail ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

France Services a pour mission d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives (papiers ou dématérialisées) et leurs relations avec les organismes publics, notamment :

Allocations familiales,  
Assurance Maladie,  
Msa,  
Assurance Retraite,  
France Titres-Ants,  
Finances Publiques,  
France Travail,  
Point Justice,  
Chèque énergie,  
France Rénov',  
La Poste...

Néanmoins, la structure n'intervient pas à la place des organismes. Les agents assurent un accompagnement de 1er niveau. Ils n'ont pas vocation à se substituer à un conseiller partenaire.

France Services est à vos côtés pour vous :

- \*Accompagner dans les démarches administratives (papiers ou numériques)
- \*Mettre à disposition des ordinateurs en libre accès pour les démarches administratives dématérialisées et faciliter l'usage des procédures scanner, e-mails et Internet
- \*Préparer et organiser des rendez-vous avec les partenaires présents ou en visio-guichet
- \*Proposer des ateliers d'initiation à l'utilisation des espaces personnels CAF, CPAM (Ameli), Impôts, Pôle Emploi, ANTS et à la création d'adresse mail

PROCHE  
DE VOUS,

PROCHE  
DE CHEZ VOUS !

# France services

## Maison du Pays de Fayence

**50 Route de  
l'Aérodrome  
83440 FAYENCE**

**Tel : 04 94 39 09 10**

**france-services@cc-  
paysdefayence.fr**

**HORAIRES  
D'OUVERTURE  
Du lundi au vendredi**

**9h – 12h  
13h30 – 16h**

**sur rendez-vous  
pour  
les démarches complexes**

## PERMANENCES DES PARTENAIRES

Retrouvez ci-dessous, les permanences qui se déroulent à France Services.  
Elles sont gratuites, sur rendez-vous ou en accès libre, en présence physique ou en visio-guichet:

Emploi  
Création d'entreprise  
Finances Publiques  
Jeunes  
Droit- Social – Santé  
Habitat – Économies d'énergie  
Services à la personne  
Espace Multimédia

France Services dispose d'une salle multimédia pour la réalisation des démarches administratives ou la consultation de sites de services publics. L'accès est gratuit de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. L'accès est possible pour les démarches personnelles en fonction des places disponibles.

A noter :  
Consultation limitée à 1/4 heure en cas d'affluence  
Pièce d'identité requise.  
Les mineurs doivent être accompagnés.

Le Conseiller Numérique France Services accompagne gratuitement les utilisateurs dans l'usage du numérique au quotidien pour leurs démarches administratives liées aux organismes publics, et propose également des ateliers numériques individuels ou collectifs : PC – Mac – Tablette – Téléphone portable...

### Location de salle

France Services propose la location de salles (bureaux ou salle de réunion) pour les entreprises, associations, collectivités souhaitant organiser des réunions ou formations, à la journée ou à la semaine.

### Espace de télétravail

France Services dispose d'une salle de télétravail et de coworking « Nom@dia », équipée pour permettre aux salariés comme aux indépendants de travailler dans une ambiance conviviale et professionnelle.

Cet espace de 21m<sup>2</sup>, permet à 6 personnes de télétravailler.

Il est équipé d'un accès internet Wi-Fi et de casiers de rangement privés.

Ce service peut être utilisé ponctuellement ou de façon régulière

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,  
Sur autorisation spéciale au-delà de ces horaires.

Pour réserver,  
contactez nous au 04 94 39 09 10.

## LE MOT DE L'OPPOSITION

Chers St Paulois, chères St Pauloises, chers amis,

Depuis 2020, six années se sont écoulées et notre mandat d'élus de l'opposition touche à sa fin. Que faut-il retenir de notre action ? Avant tout, notre présence constante et notre engagement sans faille. Nous avons été assidus à tous les conseils municipaux et à toutes les commissions. Nous avons beaucoup appris du rôle d'élus, du fonctionnement de la collectivité, et nous avons suivi des formations spécifiques afin de mieux défendre vos intérêts, de mieux vous représenter et de mieux vous servir. Nous avons soutenu le premier grand dossier du mandat, le projet immobilier du quartier Charlon, proposé par l'exécutif. À notre grand regret, ce projet a été abandonné sans explication, au profit d'un parking. Puis vint le projet de vente du terrain communal public de la Chapelle, contre lequel nous avons fermement agi, allant jusqu'à déposer un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulon. Ce recours illustre notre volonté constante de protéger le patrimoine communal et de défendre l'intérêt collectif face aux décisions unilatérales du maire. Concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU), nous avons œuvré sans relâche pour préserver l'identité et l'équilibre de notre commune, en défendant une urbanisation maîtrisée et respectueuse de notre environnement. Mais là encore, aucune de nos propositions n'a été retenue. Le dialogue, pourtant indispensable, s'est heurté à un sectarisme politique et à une absence d'écoute de la part du maire, préférant le passage en force au débat constructif. S'agissant des finances de la ville, nous regrettions un manque d'ambition pour le développement de Saint-Paul et pour le bien-être de ses habitants. C'est pourquoi nous avons systématiquement voté contre les budgets jugés sans vision ni stratégie. Concernant la fiscalité, nous nous sommes fermement opposés à l'augmentation des taux d'imposition (taxe foncière et taxe d'habitation), décidée par l'exécutif au nom d'une prétendue "moyenne". En période de crise, nous estimons qu'il faut protéger le pouvoir d'achat des St Paulois, non l'affaiblir. Le résultat est clair : en 2025, la commune affiche un excédent budgétaire considérable, payé en partie avec vos impôts, preuve d'un manque de dynamisme, d'investissement et de vision. Pour nos enfants, nous avons proposé la construction d'un nouveau bâtiment scolaire — moderne, écologique, fonctionnel et tourné vers les pédagogies de demain — plutôt qu'un simple agrandissement "bricolé". Une commune ambitieuse doit investir dans son école, car c'est là que se construit son avenir. Nous sommes fiers d'avoir défendu vos intérêts, d'avoir porté une parole libre et d'avoir refusé le conformisme imposé par une majorité fermée au dialogue. Nous remercions sincèrement celles et ceux qui nous ont soutenus et encouragés tout au long de ces années. Je tiens à remercier chaleureusement mes colistiers particulièrement Mme Boehres, M. Delangle et Mme Troplent pour leur engagement, leur loyauté et leur travail constant. Nous avons eu à cœur de vous rencontrer, d'échanger, et de rester présents, malgré les obstacles et les refus. Nous n'avons jamais baissé les bras et avons toujours agi pour Saint-Paul et ses habitants, dans un esprit de responsabilité et d'intérêt général. Notre engagement à vos côtés reste entier, au service de Saint-Paul en forêt et de l'intérêt général.

Le groupe d'opposition

## LE MOT DE LA MAJORITE

Chères Saint-Pauloises, chers Saint-Paulois,

« À l'approche de la fin du mandat municipal, le groupe majoritaire souhaite rappeler les principes qui ont guidé son action depuis 2020 : responsabilité, transparence et engagement constant au service de l'intérêt général.

Durant ces années, la municipalité a travaillé dans un contexte parfois contraint — sanitaire, économique et financier — en veillant à préserver l'équilibre de notre commune, son identité et sa qualité de vie. Chaque décision prise l'a été dans le respect du cadre légal, après étude approfondie et avec la volonté d'assurer la soutenabilité des finances communales sur le long terme.

Les choix opérés en matière d'urbanisme, de gestion du patrimoine communal et d'équipements publics ont toujours poursuivi un objectif clair : répondre aux besoins des habitants tout en préparant l'avenir de Saint-Paul, avec pragmatisme et mesure. Les projets ont évolué lorsque cela s'est avéré nécessaire, afin de s'adapter aux réalités techniques, financières ou réglementaires, dans un souci de bonne gestion des deniers publics.

Sur le plan financier, la commune a fait le choix de la prudence et de la stabilité. Cette rigueur budgétaire permet aujourd'hui à Saint-Paul de disposer de marges de manœuvre solides pour envisager sereinement les investissements futurs, sans compromettre l'équilibre fiscal ni faire peser de risques excessifs sur les générations à venir.

Concernant l'école et les services aux familles, la majorité a agi avec une priorité constante : garantir des conditions d'accueil sûres, fonctionnelles et adaptées aux enfants, tout en améliorant progressivement les équipements existants dans une logique réaliste et responsable.

Le groupe majoritaire tient à souligner que le fonctionnement démocratique du conseil municipal repose sur l'expression pluraliste des sensibilités, le respect mutuel et le cadre républicain. Les échanges, parfois divergents, ont nourri le débat local et font partie intégrante de la vie démocratique de notre commune.

Fidèles à leur engagement, les élus de la majorité continueront jusqu'au terme du mandat à travailler avec sérieux, disponibilité et sens du devoir, au service exclusif de Saint-Paul et de ses habitants.

Le groupe majoritaire

# *Etat-civil 2025*

## *Ils se sont dits oui*

- 9 Mai**  
**FISSIER Pascal & BLONDY Sophie**
- 7 juin**  
**FERRANTE Jérémy & PALLICER Harmony**
- 13 juin**  
**CHRISTIN Maëva & PAINVIN Séverine**
- 28 Juin**  
**MOUHEB Abdelkarim & VOISIN Amandine**
- 16 Août**  
**DUJARDIN Emmanuel & SAADA Sahra**
- 13 Septembre**  
**VIAL Vivien & MARTEL Anne-Laure**
- 27 Septembre**  
**PIRES Daniel & MERLET Elvina**
- 7 Octobre**  
**LANSDOWN Kyle & MEYER Kira**

## *Bienvenue à*

- 26 Janvier - CHAUSSON Mylan**
- 30 Janvier - COURBET Arthur**
- 28 Avril - ESCOFFIER Lenny**
- 18 Mai - PIBOLEAU Roxane**
- 13 juin - PERRIN Elly**
- 08 Juillet - BUCHER Wyatt**
- 11 Août - KRIKORIAN Nina**
- 01 Septembre - PETRELLE Daphné**
- 30 Septembre - TORRÉS Arthur**
- 01 Octobre - FERRANTE Gennaro**

## *Ils nous ont quittés*

- 3 Janvier - BRIYS Micheline vve. LARACINE**
- 13 Janvier - DESBOIS Cyril**
- 16 Janvier - CLEMENT Paul**
- 17 Janvier - RODRIGUEZ PEREZ HERNANDES Jeanne vve. BARTUCCI**
- 19 Janvier - LORENZO George**
- 26 Janvier - WEINSTEIN Charles**
- 27 Janvier - MENTHE Christian**
- 28 Janvier - BILLON Renée vve. BAGUR**
- 28 Janvier - FILIPOVIC Suzanne ép. DOLARD**
- 16 Février - ABER Bekhta ép. BADJI**
- 20 Février - RICCI Jacqueline vve. MANENS**
- 28 Février - PAHUD Nelly vve. BLONDEAU**
- 4 Mars - DALMASSO Sylviane ép. RÉ**
- 10 Mars - SOLARI Jean-Pierre**
- 12 Mars - LELEUX Sandrine ép. BONNOT**
- 19 Mars - DANIEL Martine vve. ROIRON**
- 27 Mars - MALBURNY Jean**
- 2 Avril - POLAK Michelyne vve. TYPHIOU**
- 2 Avril - VANDERWEYEN Omer**
- 21 Avril - MORA Alain**
- 22 Mai - ZENIKRI Boualem**
- 7 Juillet - RODRIGUEZ Franscisa vve. TRIGUERO LOPEZ**
- 22 Juillet - MALGRAS René**
- 13 Août - BÉCU Christian**
- 15 Août - DUBROMEL Nicole vve. BROUDOUX**
- 21 Août - KLEIN Madeleine vve. SCHENCK**
- 7 Octobre - MAXIMINO Maria Da Conceição vve. PAIVA MENDES**

# DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

OBJET	OÙ S'ADRESSER	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Carte nationale d'identité Passeport	Mairie de Fayence ou Mairie de Montauroux pré-demande sur <a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a>	Sur rendez-vous au 04 94 39 15 00 Le dossier ne sera établi que sur présentation de la totalité des pièces demandées et en présence du demandeur . Pré-demande à faire en ligne ou récupérer le cerfa et la liste des pièces à fournir en mairie
Permis de conduire National	<a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a>	Se renseigner en mairie. <b>Duplicata perte ou vol : 25 € en timbres fiscaux</b>
Perte CNI, Passeport	Mairie	<b>Déclaration, remise du récépissé</b>
Vols tous papiers d'identité	Gendarmerie	Récépissé valable 2 mois
Sortie de territoire (enfant mineur) non accompagné	<a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a>	<b>Autorisation de sortie de territoire (AST) :</b> cerfa n°156446*01 à télécharger sur internet accompagné de la photographie d'une pièce d'identité du parent signataire.
Copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou Ministère des affaires étrangères	Demande écrite par l'intéressé motivant la nécessité ; fournir CNI, préciser date de naissance et filiation
Extrait du casier judiciaire	<a href="casier-judiciaire.justice.gouv.fr">casier-judiciaire.justice.gouv.fr</a>	Demande par écrit 107, rue du Landreau, 44079 Nantes Cedex 01 ou sur internet
Déclaration de naissance	Mairie du lieu d'accouchement	Certificat médical de naissance, livret de famille ou CNI, justificatif de domicile
Reconnaissance d'enfant	Mairie	Sur RDV CNI du ou des parents Si déclaration conjointe : présence des deux parents obligatoires
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Certificat médical de décès et livret de famille ou acte de naissance
Carte d'électeur	<a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	CNI ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Cimetière	Mairie	Contacter Mme LALLEMAND du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30
Recensement militaire	Mairie	Livret de famille des parents + justificatifs de domicile + CNI + adresse mail + téléphone + diplôme obtenu Pour les filles et les garçons de nationalité française de 16 ans révolus (présence de l'intéressé ou du représentant légal)
Réforme du nom de famille -choix de nom	Mairie	Au moment de la reconnaissance avant naissance ou de la naissance, présence obligatoire des deux parents
Attestations d'accueil	Mairie	<b>Hébergeant :</b> CNI, Passeport ou Carte de séjour, justificatif de domicile (EDF, Téléphone) document prouvant la qualité de propriétaire ou locataire. Dates d'accueil antérieurs <b>Hébergé :</b> nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, n° du passeport, adresse dans le pays d'origine. Si accompagné préciser nom, prénom, date et lieu de naissance (uniquement épouse et enfants), délai et date du séjour (3 mois maximum)
Urbanisme	Mairie	Renseignements sur le site internet <a href="http://www.saintpaulenforet.fr">www.saintpaulenforet.fr</a> ou par téléphone 04 94 39 08 80
Inscription école	Mairie	Première année uniquement ou changement de commune
Inscription Cantine et garderie	Mairie	Document à relever en Mairie
Inscription transport scolaire	Site internet	Inscription sur <a href="http://zou.maregionsud.fr">zou.maregionsud.fr</a>



